



Formation 1 :

Intitulé de la formation :

Formation personnalisée à la création, reprise et franchise

Identifiant interne :

CPF_PPE_PERS_CRF

Objectif de la formation :

Les objectifs généraux du parcours de formation personnalisé grâce à un test de connaissances et à un entretien téléphonique avec un consultant spécialisé en entrepreneuriat, réalisés en début de parcours sont :

- Former le porteur (la porteuse) de projet sur les points qu'il (elle) maîtrise insuffisamment pour réussir son projet entrepreneurial (comptabilité, droit, gestion, marketing, commercial, achats) grâce à un catalogue de 177 formations enregistrées en vidéo par 56 experts différents.
- D'orienter le candidat(e) vers un projet qui lui convient (création d'entreprise, reprise de fonds de commerce ou de PME ou intégration dans un réseau de franchise).
- Donner toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet (études de marché, business plan, recherches de subventions et financements, choix juridiques et fiscaux).
- Réussir le lancement de son entreprise en choisissant le bon emplacement et les bons partenaires pour développer et pérenniser l'entreprise.

Passeport Pour Entreprendre développe un programme de formations spécifique pour les femmes, pour les aider à lever les blocages qui pourraient les empêcher d'entreprendre.

L'accès au catalogue de 177 formations est ouvert pour 2 mois en illimité. Pendant ces deux mois le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

Le parcours de formation Passeport Pour Entreprendre est très complet, il commence par les réflexions avant d'entreprendre jusqu'au démarrage de l'activité et se poursuit par des formations pour réussir son lancement.

Les 177 formations ont été enregistrées en vidéo par 56 consultants qui conseillent quotidiennement des dirigeants d'entreprises. La durée totale des vidéos de formation est de 53 heures0.

Le parcours de formation est divisé en 3 grandes parties et 16 chapitres.

A : S'informer / Réfléchir.

1/ Métier d'entrepreneur.

2/ Entrepreneuriat féminin.

3/ Motivations pour entreprendre.

4/ Idées d'entreprise.

5/ Connaissances minimales.

B : Créer / Reprendre / Devenir franchisé.

- 6/ Etude de marché.
- 7/ Business plan.
- 8/ Choix juridiques.
- 9/ Exercer en société.
- 10/ Créer une entreprise.
- 11/ Reprendre un fonds de commerce.
- 12/ Reprendre une PME.
- 13/ Devenir franchisé.

C : Démarrer son activité.

- 14/ Choisir ses partenaires.
- 15/ Financements.
- 16/ Choisir son local.

Le candidat guidé par le consultant Forces étudie uniquement les formations dont il a besoin en fonction de son projet (création ou reprise ou franchise) et en fonction de ses lacunes révélées par le test d'entrée.

Les points forts de la formation :

Passeport Pour Entreprendre est très complet, 177 formations enregistrées en vidéo par 56 experts.

Le (la) porteur de projet bénéficie d'une formation personnalisée et d'un suivi par un consultant.

La plateforme e-learning est ludique et conviviale.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis toutes les connaissances qui lui manquaient pour entreprendre. La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle du consultant Forces. Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les deux mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour s'installer comme chef d'entreprise.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités et ses objectifs personnels.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) est sensibilisé(e) aux bonnes pratiques pour réussir le lancement de son entreprise.

L'objectif de la formation personnalisée est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant.

Modalités pédagogiques :

Tests de connaissances préalables à l'action de formation.
Programme de formation personnalisé à chaque candidat.
Formation pendant 2 mois ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

FORCES est référencé sur DATADOCK



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.PASSEPORTPOURENTREPRENDRE.COM

Email : commercial@forces.fr